

## Tuteur dans le domaine agricole et rural

CATEGORIE : C

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Accompagnement d'apprenants et de collaborateurs à la formation au poste de travail.**
  - **Agricole et rural.**

Domaine d'activité professionnelle : maraîchage, viticulture, espaces verts, agriculture, valorisation des déchets agro-alimentaires, tous services en milieu rural.

Accompagnement de parcours qualifiants au sein d'organisations apprenantes. Le tuteur-formateur assure la mise en oeuvre et le développement des parcours en lien avec les organismes de formation et de certification.

Code(s) NAF : **82.99Z**

Code(s) NSF : **210p**, **214r**

Code(s) ROME : **K2304**, **A1402**, **A1401**, **A1203**

Formacode : **44588**

Date de création de la certification : **01/01/2012**

Mots clés : **Formation.**, **Tutorat.**,  
**Economie sociale et solidaire.**,  
**Agricole et rural.**

### Identification

Identifiant : **2878**

Version du : **20/12/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs](#)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Le certificat de tuteur dans le domaine agricole et rural certifie les compétences de mise en oeuvre d'actions de formation en situation de travail, notamment en vue d'assurer l'intégration, la professionnalisation et la certification des apprenants ou collaborateurs.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun.

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Concevoir et mettre en oeuvre des situations professionnelles significatives (SPS) ou situations professionnelles contextualisées, en vue d'assurer des parcours qualitatifs de formation (mettant en jeu une ou plusieurs compétences-clés constitutives de la qualification visée).

### Public visé par la certification

Tous publics

Concevoir et structurer des parcours individuels ou collectifs visant l'acquisition totale ou partielle de certifications professionnelles.

Accompagner des apprenants ou collaborateurs de manière individualisée ou collective, en vue de finaliser leur projet professionnel, et/ou d'assurer leur insertion professionnelle durable.

## Modalités générales

La certification s'acquiert à l'issue d'une formation de 14 à 21 heures à l'issue de laquelle, le stagiaire présente sa réalisation autour de la mise en lien entre une situation professionnelle significative (SPS) et les différents référentiels constitutifs du parcours visé.

## Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

Développer des compétences transverses au sein de l'entreprise.

Valoriser les compétences de l'apprenant ou du collaborateur au sein de l'entreprise.

Intégrer une démarche d'évolution et de promotion professionnelle.

Favoriser la mobilité professionnelle, tant interne qu'externe.

### Pour l'entité utilisatrice

Professionaliser la fonction apprenante de l'entreprise.

Renforcer l'employabilité des apprenants.

Favoriser les parcours d'évolution et de réussite au sein de l'entreprise.

Développer l'autonomisation des équipes de travail.

Favoriser la transmission des codes, gestes et culture professionnels.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Professionnel expérimenté, en poste depuis deux ans et/ou en charge d'encadrement.

### Compétences évaluées

Préparer et organiser les sessions/séquences de formation en situation de travail, sur la base d'objectifs définis et précis.

Animer les sessions de formation sur la base des besoins identifiés (de nature individuelle ou collective).

Assurer la transmission des acquis/résultats d'apprentissage (compétences, aptitudes et savoirs) en mobilisant les outils et interfaces adaptés à la diversité des publics (apprenants, salariés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle,...) via les plateformes digitales dédiées suivantes : "Mobitrain", "Mobipass" et "Mobitools".

Concevoir et structurer des parcours individuels ou collectifs visant l'acquisition totale ou partielle de certifications.

Vérifier et reconnaître les acquis de l'apprenant ou du collaborateur, lors d'une démarche de positionnement.

### Centre(s) de passage/certification

- Solivers
- CFPPA Obernai
- Régie des Ecrivains
- Avize Viti Campus

Vérifier les acquis afin de réaliser un positionnement pertinent de l'apprenant ou du collaborateur.  
Suivre et évaluer les étapes du parcours de l'apprenant ou du collaborateur en vue d'une validation partielle ou totale des compétences visées.  
Soumettre une proposition d'agenda de sessions de validation et/ou de certification aux organismes certificateurs impliqués.

Effectuer un bilan professionnel en lien avec un passeport des compétences et qualifications.  
Mobiliser les outils/ressources pédagogiques dédiés en fonction des projets ou des parcours visés, sur la base des besoins identifiés.  
Evaluer périodiquement les projets ou parcours et proposer le cas échéant des axes de progrès.  
Assurer l'appropriation des gestes techniques, des codes et de la culture du secteur professionnel visé.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

N/A

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :  
Indicateur théorique et indicateur de mise en oeuvre.

Durée de validité des composantes acquises :  
Tout au long de la vie professionnelle.  
Durée accordée pour valider les composantes manquantes :  
Tout au long de la vie professionnelle.  
Matérialisation officielle de la certification :  
Délivrance d'un certificat.

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Depuis 2012, 60 tuteurs dans le domaine agricole et rural ont été certifiés.

### *Autres sources d'information*

<http://www.solivers.fr/>